

LE PROGRAMME DES PETITS CREDITS POUR LES FEMMES (PPCF)/ TEP DE LA STRUCTURE D'APPUI A LA MPE (AMIE)

Dans le cadre du programme des petits crédits pour les femmes, mise en place à travers Le programme TEP (Team Eradication Pauvreté) à l'initiative des stars de foot ball Zidane et Ronaldo et associé au Pnud, un protocole de financement et d'appui à la MPE a été signé entre le projet AMIE (Appui à la Micro Entreprise) et 32 associations des femmes de l'Union des Comores dont 12 à Ngazidja, 7 à Ndzouani et 13 à Mohéli en début de l'année 2005.

Ce protocole de financement consiste à former les femmes et leurs associations à l'esprit d'entreprise pour les orienter dans des créneaux porteurs, en vue de créer des emplois dans le secteur de la MPE. Il s'agira aussi de les appuyer financièrement, à travers une ligne de crédit et par la mise en place d'un mécanisme de financement adapté à la femme notamment la constitution de la garantie solidaire et de les former à la gestion d'entreprise.

Ce ci est en droite en ligne avec le premier objectif du millénaire lequel vise la réduction de la pauvreté et le troisième objectif du millénaire qui est de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

La formule retenue est d'emprunter à l'association un montant inférieur à 1 Million et l'association de sa part ne devrait pas octroyer plus de 250000F à chaque membre ayant formulé une demande de crédit.

Par ailleurs, à part 10 % du montant emprunté qui constitue un minimum de garantie monétaire demandé auprès de l'association, la garantie utilisée pour ce type de prêt est la **caution solidaire**. L'association est donc la seule responsable des crédits octroyés pour ses membres.

L'association pourra obtenir un autre prêt d'un montant maximum de 1 000 000 francs comoriens, à condition d'avoir été en règle vis-à-vis de tous les engagements pris dans le cadre de la présente convention et d'autres conventions signées antérieurement avec AMIE, notamment en matière de remboursement.

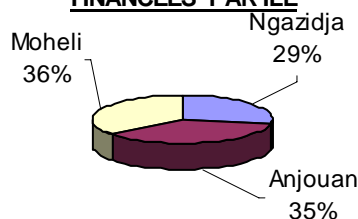
Ainsi, des groupes de 7 promotrices en moyenne, représentant 32 associations se sont constitués pour demander le crédit.

L'appui financier et non financier des femmes pour la création des micro et petites entreprises, des actions de sensibilisation et de formation ont eu lieu auprès des femmes, et près de 1000 promotrices ont été alors formées à l'esprit d'entreprises. Des responsables des 32 associations ayant signés les conventions de financement avec AMIE ont été formés pour la gestion pratique de la convention, plus particulièrement sur le rôle des dirigeants des associations dans le déblocage des fonds à partir du projet AMIE, sur la distribution des fonds au niveau des membres des associations bénéficiaires et les procédures de recouvrement des crédits octroyés.

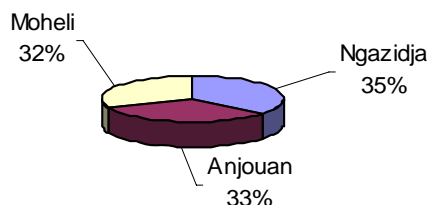
Par rapport aux femmes bénéficiaires des crédits, des formations sur les outils de gestion GERME du BIT, ont eu lieu auprès des femmes et tous les bénéficiaires ont été formés pour l'utilisation de ces outils. Ces derniers doivent permettre aux femmes de tenir leurs comptes afin de pouvoir maîtriser le flux financier de leurs activités.

En terme de financement, on compte 192 promotrices ayant bénéficiés des crédits pour un montant total de 18 940 000 KMF dont 62 à Ngazidja avec 7 460 000 KMF, 52 à Anjouan avec 6675000 KMF et 78 dossiers à Mohéli pour un montant de 6 605 000 KMF.

**REPARTITION DES FEMMES
FINANCEES PAR ILE**



**REPARTITION DU MONTANT OCTROYE
PAR ILE**



Ces résultats montrent bien que le projet a largement dépassé les objectifs fixés par le PPCF dans la mesure où il a été prévu de financer 100 femmes sur des activités diverses génératrices de revenus.

Il y a lieu de souligner qu'à Mohéli et en Gde Comore, 95 % des promotrices financées dans la première vague ont soldés, des nouvelles associations ont été financées et des anciennes refinancées au cours de l'année 2006. Pour cette deuxième phase de financement, on compte 68 femmes financées à Mohéli pour un montant de 6 000 000KMF et 15 femmes à Ngazidja pour un montant de 2 580 000 F

A l'heure actuelle, 275 crédits ont octroyés depuis la mise en place de ce programme, les fonds remboursés sont utilisés pour refinancer à nouveau des nouvelles promotrices.

Les secteurs d'activités entrepris par les promotrices varient d'une île à une autre. En effet, en Grande-Comore les activités sont dominées par le maraîchage et la restauration, à Mohéli on retrouve essentiellement la revente des produits agricoles et la pâtisserie et à Anjouan la confection et le maraîchage.

*En terme d'amélioration des conditions de vie des femmes qui est l'objet central de ce programme, une étude sur l'impact des activités de micro-crédits du projet AMIE, effectuée en août 2005 a montré que **grâce aux micro-crédits les revenus des femmes ont augmenté de 89 %**. **L'étude a montré aussi que 1/3 des promoteurs ayants bénéficiés des micro-crédits grâce au projet AMIE ont dépassé le seuil de pauvreté et les femmes sont les plus nombreux à dépasser ce seuil. En fait les revenus des femmes ont passé de 4% en T- 1 à 13% en T+1.***

Un des retombés de ce programme est que les femmes cherchent à se lancer individuellement. En effet, elles sont de plus en plus demandeurs de crédits. La convention Union des MECKS et AMIE répond déjà à ces besoins.

En ce qui concerne la création d'emplois, il a été prévu de créer un emploi dans chaque MPE créées mais on enregistre actuellement 250 emplois maintenus. Quant au taux de recouvrement, il se situe autour de 90%.

Les résultats enregistrés et la demande croissante des femmes pour la création des activités génératrices des revenus à travers ce programme montrent la nécessité de mobiliser autant des ressources pour le renforcement des capacités de la structure AMIE et le financement des femmes.

Le Coordinateur du projet AMIE.

alimgomri@yahoo.fr